

Le rôle du capital social et personnel dans l'entrepreneuriat féminin

Dr.DJADDA Mahmoud.
Département des sciences sociales.
Université de Bejaia

AITHEMOUDA Krimo
Département des sciences sociales.
Université de Bejaia

Résumé

Le développement de l'entrepreneuriat féminin s'avère difficile notamment dans les pays en voie de développement ce qui est le cas de l'Algérie, cela peut être expliqué par les nombreux obstacles que vit la femme entrepreneur dans l'exercice de ses missions entrepreneuriales, mais mise à part le genre sur le plan social comme frein à l'entrepreneuriat, l'aspect économique en terme d'éléments entravant l'investissement des femmes sans oublier le stéréotype psychologique relatif à la personnalité des femmes cette contribution se focalisera sur l'importance de la notion du capital social et personnel des femmes entrepreneures dans la création et la gestion de l'entreprise qui est devenu un véritable objet sociologiques en partant du principe d'investissement économique mais elle va au-delà pour dire que la réussite du projet nécessite la mobilisation de différentes relations, réseaux, liens sociaux de l'entrepreneur d'un côté, et de l'autre l'importance de la place de la formation, l'expérience et la compétence dans la concrétisation et la gestion de l'entreprise.

Mots clés: entrepreneuriat; femmes entrepreneures; capital social; capital personnel.

Introduction:

Au lendemain de l'indépendance, le gouvernement Algérien a été confronté à divers obstacles et anomalies engendrés par les pertes et les dégâts de la guerre contre le colonialisme français et ce sur tous les plans, que ce soit économique, politique, social, culturel et même démographique. Ce qui a poussé ces autorités à se concentrer sur les aspects basiques qui peuvent remettre le pays sur les rails en adoptant des divers stratégies comme l'adoption du système économique socialiste, étatisé les entreprises et faire de la grande entreprise industrielle publique, le secteur central de l'économie Algérienne.

À l'encontre de ce constat, ces initiatives ont profondément négligé divers aspects, comme l'ouverture du marché sur de nouveaux horizons, l'initiative de l'investissement privé et par conséquent la négligence de l'entrepreneur algérien, ce qui a poussé l'État algérien à réfléchir et à adopter des mesures correctives pour remédier à ces anomalies.

Les indicateurs de ces mesures ne sont identifiables qu'après le début des années 90 en s'insérant dans une économie du marché pour encourager la création des PME privées, accompagnées plus tard par divers programmes d'aide à l'investissement (ANSEJ, ANGEM....etc.) ce qui a attiré de plus en plus les investisseurs privés qui étaient dans la majorité des cas des hommes.

Plus tard, grâce à ces programmes d'aide à l'investissement et au progrès de l'enseignement avancé pour les hommes et les femmes, ces dernières commencent à avoir les mêmes moyens nécessaires à son introduction dans le domaine des affaires, de l'investissement et plus particulièrement la création d'entreprise PME, et ce après avoir compris la place et l'importance de ce type d'entreprise dans le

développement économique, social et même dans la création d'emplois et l'absorption du chômage. Malgré toutes ces initiatives qu'on vient de citer, la présence de cette actrice économique demeure toujours timide et peu repérable sur la scène économique Algérienne, mais cela n'empêche pas de dire qu'elle évolue de plus en plus mais lentement, car il s'avère que la femme entrepreneure Algérienne est confrontée à des situations spécifiques et complexes qui ralentissent ses initiatives et engagements entrepreneuriaux.

Les études et les recherches qui peuvent éclairer et répondre à ce genre d'interrogations, demeurent rares et insuffisantes, car le domaine de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, s'avère peu exploré et légèrement étudié. Alors notre initiative qui s'alimente de ce constat, a pour but d'essayer de participer à combler ce manque d'attention infligé à l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

De ce fait, notre travail de recherche consiste à pénétrer ce domaine et apporter des éclaircissements, sur ce thème projeté auprès des femmes entrepreneures de la région d'AKBOU. Ce qui va nous permettre de répondre à notre question principale, sur le secret de la réussite de ces femmes, Et comment elles ont pu concrétiser leurs projets et devenir entrepreneures ? Procédures et le processus de création des entreprises à fin d'intégrer ce milieu entrepreneurial à l'avenir.

L'objectif de la recherche

Si on a entamé cette recherche, c'est dans le but de comprendre comment ces femmes entrepreneures ont pu réussir à créer leurs propres entreprises et devenir entrepreneures, et ce, grâce à la mobilisation du capital personnel et social ; à cet effet nous voulons montrer le rôle et l'apport de ces deux types de capitaux lors de la phase de création d'entreprise et sa gestion.

La problématisation et méthode:

D'un point de vue politico-économique, l'Algérie a connu une transition économique entre deux grandes phases majeures, qui ont marqué l'histoire économique du pays de 1962 jusqu'à nos jours et qui ont été adoptés par les autorités politiques algériennes, à savoir la première: Qui est la gestion socialiste étatique de l'économie (économie dirigée), où l'État était le seul acteur qui contrôlait l'ensemble des activités économiques et qui contrôle tout investissement privé, et la deuxième phase: qui s'oriente vers l'économie du marché, incitant le développement du secteur privé à réactiver l'économie du pays et à réduire l'intensité du chômage , par l'encouragement de la création des petites et moyennes entreprises (PME) et par conséquent élargir le champ d'action du phénomène de l'entrepreneuriat et à l'apparition de nouveaux acteurs économiques, dont la femme qui prend place de plus en plus à la sphère économique et sociale de l'Algérie, ayant accès à un monde qui était réservé exclusivement aux hommes en prenant part dans le monde des affaires et de l'investissement.

D'un point de vue socioculturel « La société algérienne, une société d'homme ? Quantitativement c'est faux... et pourtant, sociologiquement, et particulièrement au regard d'un observateur, il est vrai que la société algérienne est d'abord une société d'hommes. Cela vient de ce que les règles de l'Algérie originelle, exigent que la femme mène une existence effacée, qui échappe aux regards étrangers et d'abord à ceux des hommes » « mais l'observateur étranger, qui côtoie surtout le monde des hommes, se tromperait si, pour connaître la société algérienne, il sous-estimait le poids existentiel du monde des femmes, certes, le monde des hommes occupe le devant de la Scène; mais le monde des femmes, qui en occupe l'arrière, exerce, au sein de la société algérienne, des rôles qu'on ne doit pas ignorer¹ ».

La femme algérienne a vécu sous la domination des hommes, régit par une logique patriarcale en

lui réservant comme seul aptitude, le foyer et les enfants, ou les taches domestique était le seul parcours de leurs vies, et dans la même logique, ADDI. Le souligne, que « la culture patriarcale limite la vie sociale féminine à l'espace domestique, et interdit à la femme d'en sortir et de se mêler aux hommes. Cette culture est aujourd'hui contrariée par la présence des femmes prenant part aux activités économiques et administratives, notamment dans les villes¹ ».

Aujourd'hui et plus que n'importe quelle période, la femme algérienne se trouve dans une position favorable et positive, qui ne s'estompe pas seulement au travail salarié (employée), mais elle va au-delà de ce statut pour devenir créatrice d'emplois (employeur), ou plus explicitement entrepreneure. Dans ce sens le directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri a déclaré le jeudi 12 juin 2014, que le tissu de l'entrepreneuriat féminin en Algérie a atteint en moyenne annuelle les 14% depuis 2008².cette moyenne reflète l'intérêt accordé par la femme algérienne ces dernières années, à l'accès au monde de l'entrepreneuriat, de la création d'entreprises et à l'investissement, surtout à la faveur de la diversité des opportunités offertes et des dispositifs mis en place par l'État pour encourager l'investissement en général.

Dans ce cadre, il est à signaler que les dix dernières années ont vu la création de 3.275 entreprises par des femmes, dont plus de 2.000 entreprises depuis 2008, ajoutant que le taux de leur présence sur la scène de l'entrepreneuriat national constitue 6% avec une évolution annuelle de 3 %, Le DG de l'ANDI a estimé que l'entrepreneuriat féminin est devenu une force susceptible de contribuer à une mutation économique et à un développement global et durable dans le pays³.

Selon une étude effectuée par NACERA HADDAD experte et membre du forum des chefs d'entreprises sur le développement de l'entrepreneuriat féminin, déclare que l'Algérie est passée en 3ans, de 3% de femmes entrepreneurs à 6% actuellement, donc la femme, aujourd'hui, et de plus en plus entreprenante, et en guise de prévision et en relativité directe avec les ressources ou le capital personnel de ses femmes la même étude annonce que 65% des diplômés des universités et des centres de formations professionnelles sont des femmes, d'ici 2015, les femmes entrepreneures représenteront un taux qui variera entre 15 à 20 %. Les femmes vont ainsi créer entre 5000 et 6000 entreprises par ans⁴.

En dépit, de toutes les facettes qui peuvent cerner le processus de création d'entreprise, ce projet demande un investissement professionnel, personnel et relationnel important par le créateur, car la création et le développement d'une entreprise demande une ténacité à toute épreuve. Être conscient des enjeux, des besoins et des risques inhérents à la création, permettra à ces femmes de mieux se situer, de mettre en œuvre un projet qui répondra à leurs ressources et d'optimiser leurs chances de réussite⁵,car c'est au moment de la création que la femme réalise combien le métier d'entrepreneur est multitâches, donc le besoin d'aide et d'intervention des différents liens, réseaux, relations, connaissances qu'on peut jumeler sous le concept du capital social qu'il soit familial, amical ou institutionnel, une réalité qui s'impose à toute création d'entreprise.

A cet effet, Pierre Bourdieu lie la notion du capital social à toutes les ressources présentes ou qui peuvent apparaître à l'avenir et qui sont en relation avec la possession d'un réseau durable de relations ou à l'appartenance à un groupe⁶, il forge cette notion pour mettre l'accent sur le fait que le capital économique n'est pas suffisant pour créer de la richesse mais qu'il doit être complété par un capital « extra-économique ». Il estime que les comportements individuels sont, certes,

déterminés par des incitations économiques et des ressources financières cumulatives (le capital), mais aussi par des motivations et des ressources sociales elles-mêmes additionnelles (réputation, légitimité, carnet d'adresses etc.), le parcours des individus constitue donc une trajectoire d'accumulation de biens et de liens. Coleman reprend pour l'essentiel les concepts de Bourdieu en insistant sur le caractère complémentaire du capital physique et du capital social, le second étant une ressource permettant d'atteindre le premier¹.

Dans les petites et moyennes entreprises, le dirigeant cumule pratiquement tout les rôles et s'identifie étroitement à sa firme, On parle ainsi souvent de fonction entrepreneuriale indivisée. En effet, le chef d'entreprise intervient directement au cœur des fonctions et des capacités du management. Il influence le développement et la pérennité de l'entreprise non seulement par ses caractéristiques personnelles, mais également par les compétences qu'il mobilise dans l'exercice de ses fonctions. BID (1989) précise à ce sujet que les tâches des entrepreneurs sont très complexes et que leur réalisation requiert une multitude de compétences. Le métier d'entrepreneur repose sur « une compétence individuelle à dominante technique ou artistique, soutenues par des connaissances ou des savoir-faire. Ces compétences sont des capacités à effectuer un ensemble de tâches précises, observables et mesurables² »

Nous considérons comme des compétences l'ensemble des capacités particulières de mise en œuvre d'actifs de façon organisée dans le but d'atteindre des objectifs. Les compétences sont exploitées dans des actions intentionnelles et finalisées où elles se construisent et s'enrichissent par apprentissage, Transposées au domaine de l'entrepreneuriat, les compétences entrepreneuriales sont définies comme des comportements intentionnels et informés d'un individu ou d'une équipe, s'appuyant sur un éventail donné de ressources et sur une volonté explicite de les utiliser, qui ont pour résultat final le succès d'une initiative entrepreneuriale³.

Alors pour mener ce genre d'étude et concrétiser ce cumule d'informations théorique, notre choix est porté sur la wilaya de Bejaia, qui comporte un nombre total de 18 970 PME en 2014, employant un effectif total de 55 615 employés déclarés à la CNAS, sans tenir compte des employeurs déclarés auprès de la (CASNOS).

Parmi les régions les plus actives de la wilaya celle d'AKBOU, avec un nombre de 1736 PME juste après la région de Bejaia [document interne non publier de la CNAS de Bejaia 2014]. C'est à partir de ce constat, qu'est né la curiosité et l'intérêt de réaliser une étude qualitative sur les femmes créatrices des PME de la région d'AKBOU, et d'apporter des éclaircissements par rapport au recours de ces femmes à la création d'entreprises et à la place du que les tâches des entrepreneurs sont très complexes et que leur réalisation requiert une multitude de compétences. Le métier d'entrepreneur repose sur « une compétence individuelle à dominante technique ou artistique, soutenues par des connaissances ou des savoir-faire. Ces compétences sont des capacités à effectuer un ensemble de tâches précises, observables et mesurables⁴ »

Nous considérons comme des compétences l'ensemble des capacités particulières de mise en œuvre d'actifs de façon organisée dans le but d'atteindre des objectifs. Les compétences sont exploitées dans des actions intentionnelles et finalisées où elles se construisent et s'enrichissent par apprentissage, Transposées au domaine de l'entrepreneuriat, les compétences entrepreneuriales sont définies comme des comportements intentionnels et informés d'un individu ou d'une équipe, s'appuyant sur un éventail donné de ressources et sur une volonté explicite de les utiliser, qui ont

pour résultat final le succès d'une initiative entrepreneuriale¹.

. Alors notre problématique s'appuie sur deux questions spécifiques suivantes :

Quel est le rôle du capital personnel notamment le niveau d'instruction, les formations et l'expérience de ces femmes dans la création d'entreprise et la prise en charge de ses différentes activités?

Quel est le rôle du capital social de ces femmes lors du processus de création de l'entreprise ? Autrement dit, comment l'entourage de ces femmes notamment la famille, les proches et les collègues ont apporté leurs soutiens durant la phase de création de l'entreprise?

3.1. Les hypothèses

Pour répondre aux interrogations de la problématique et analyser le rôle et les dimensions du capital personnel et social dans la création de l'entreprise(PME) d'AKBOU, deux hypothèses sont émises comme réponses provisoires aux questions de notre problématique :

Les femmes qui détiennent un capital personnel riche notamment le niveau d'instruction, les formations et l'expérience, maîtrisent mieux les différentes activités de leurs entreprises.

Lors du processus de création de leurs entreprises, ces femmes ont mobilisé des relations familiales, amicales et institutionnelles pour faciliter et accélérer ce processus. Qu'il donne à nos enquêtées de s'exprimer d'un côté ; et d'un autre, par la possibilité de relancer nos enquêtées en leurs annonçant les thèmes de l'entretien, cependant la forme et l'ordre des questions ne sont pas respectés lors de l'entretien mais tout on s'assurant d'avoir des réponses sur l'ensemble des thèmes fixés au départ.

Pour cela nous avons élaboré un guide d'entretien non-directif qui soulève les principaux thèmes de notre sujet que nous précisons dans l'étape suivante :

3.2. Déroulement de l'enquête:

Notre guide d'entretien contient une série de question que nous avons répartie en (05) axes :

Axe N° 01 : consacré aux caractéristiques individuelles des femmes entrepreneures d'AKBOU.

Axe N° 02 : consacré aux coordonnées de l'entreprise.

Axe N° 03 : consacré au capital social des femmes entrepreneures d'AKBOU et leurs idées de création.

Axe N° 04 : consacré au capital personnel des femmes entrepreneures d'AKBOU.

Axe N° 05: consacré à la gestion de l'entreprise et les obstacles rencontrés.

3.3. La population d'enquête:

Dans notre enquête nous avons opté pour un échantillon boule de neige, cela est dû à l'absence d'une liste exhaustive ou approximative des femmes entrepreneures de la région d'AKBOU et aussi par le manque d'informations personnelles sur ces femmes pour les localisées, où à chaque rendez vous avec l'une de nos enquêtées, on lui demande si elle peut nous orienter vers

d'autres femmes entrepreneures et aussi par l'aide de nos réseaux sociaux que nous avons dans cette région à qui nous appartenant, cela nous a permis d'avoir une population d'enquête de (08) femmes entrepreneures tout en tenant compte des critères suivants

Être une femme entrepreneure active, c'est-à-dire qu'elle participe dans la gestion de son entreprise.

Être une femme active dans la région d'AKBOU.

Qu'elle exerce dans n'importe quel secteur d'activité.

Quelle soit sa propre entreprise c'est-à-dire que celle-ci porte le nom de la femme gérante.

Être la créatrice de son entreprise.

Nous avons réalisé huit (08) entretiens avec nos enquêtées d'où le déroulement de chacun diffère de

l'autre, c'est-à-dire certains d'entre eux ce sont déroulé dans de bonnes conditions, et d'autres moins bonnes, effectués dans une durée qui varie entre 45 minutes à 2 heures. vu les obstacles qu'on a rencontrés pour faire adhérer ses femmes à notre recherche et à fixer des rendez-vous avec ces entrepreneures, nous avons pu réaliser notre enquête de terrain en espace de quatre semaine (un mois). Une fois qu'on a collecté l'ensemble des informations en relation avec notre thème auprès des femmes entrepreneures interviewées d'AKBOU, nous avons procédé à l'analyse thématique où nous avons distingué entre les thèmes pertinents et moins pertinents dans une grille d'analyse ou on a regroupé et organisé les thèmes et les sous thèmes.

4. L'importance économique et sociale de l'entrepreneuriat féminin en Algérie :

L'importance de la création et développement d'entreprises par les femmes se justifie par son importance économique et sociale. De nombreux travaux ont été réalisés dans beaucoup de pays, Les résultats de ces travaux démontrent que la majorité des pays, affichent une forte corrélation entre le niveau de l'activité entrepreneuriale et la croissance.

La participation des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat est un signe très positif, le degré de leur implication explique l'écart de croissance entre les pays.

Les pays qui ne favorisent pas le terrain aux femmes à se lancer dans la création et le développement de nouvelles entreprises mettent en péril la réalisation de la totalité de leur potentiel entrepreneurial, et automatiquement, la totalité de leur potentiel de croissance.

En effet, les capacités de la femme, sa volonté de s'affirmer dans le monde du travail, son aptitude à s'adapter à un environnement en évolution, la mettent à même d'être au premier rang des forces de progrès¹.

5. Le profil des entreprises dirigées par les femmes entrepreneures :

Les femmes créatrices d'entreprises, préfèrent dans la majorité des cas orienter le profil de leurs entreprises selon leurs ressources et besoins spécifiques à eux, ce qui fait l'unanimité des spécificités des entreprises créées par les femmes entrepreneures :

Les entreprises créées et gérées par les femmes sont des très petites entreprises employant de 1 à 10 salariés.

Les entreprises détenues par les femmes entrepreneures sont souvent récentes, c'est-à-dire quelles sont plus jeunes que celles de leurs homologues masculins qui ont dans la majorité des cas des entreprises anciennes. la tendance des femmes entrepreneures d'être indépendantes et propriétaires uniques, se manifeste par le choix du statut juridique de leurs entreprises qui est souvent une personne physique cela veut dire qu'elles préfèrent ne pas s'associer.

Les femmes restent peu présentes dans les secteurs industriels, elles se trouvent avec une grande majorité dans le secteur des services².

Il est à retenir qu'actuellement, les PME en Algérie sont les préoccupations majeures de l'État puisque l'investissement du secteur privé est le plus actif dans la création des richesses, de l'emploi et de l'investissement et que ces mesures et ces programmes de création d'entreprises et d'investissement ont considérablement stimulés la femme à entreprendre et à prendre place dans l'économie Algérienne.

6. Le rôle du capital social des femmes entrepreneures durant le processus de création de leur PME:

Nous exposerons dans cet élément les idées de création d'entreprises de nos enquêtées, ainsi que le

recours de ces femmes entrepreneures aux divers sources qu'elles ont mobilisé pour concrétiser leurs projets et dépasser les différents obstacles.

La création d'entreprise par les femmes entrepreneures interrogées:

Nous exposerons dans cet élément la culture d'entreprise de la région de nos enquêtées et leurs sources d'idées à la création d'entreprise ainsi que les étapes que nos interviewées ont suivi durant le processus de création d'entreprise. Notre effort consiste à démontrer s'il existe une culture entrepreneuriale dans l'entourage proche de nos enquêtées et si elle a un rapport avec la création d'entreprises de nos interviewées, 05 femmes ont répondu « oui » contre 03 qui ont répondu « non » ; mais seulement 03 parmi ses 05 réponses positives affirmant l'existence d'influence dans la création de leurs projets, l'une de ces enquêtées affirme que D'après ce tableau, on constate que la famille, l'héritage et l'entourage sont les facteurs qui ont stimulé et influencé les idées de nos enquêtées à créer leurs entreprises avec une fréquence de (09) ; l'influence de ces facteurs sur ces femmes est relatif à leur manque d'expérience dans le domaine entrepreneurial et à leur engagement timide par rapport à la prise de risque, qui est un caractère indispensable chez l'entrepreneur. C'est pour cela qu'elles se laissent conseiller et guider par leur famille et/ou leur entourage¹, une enquêtée affirme que [propriétaire d'une entreprise d'entretien et nettoyage, âgée de 45ans], une autre enquêtée déclare aussi [âgée de 42ans, propriétaire d'une promotion immobilière]

Certaines de nos enquêtées se sont lancées dans la création de leurs entreprises dans des domaines en adéquation avec leurs diplômes issues d'une formation universitaire et/ou professionnelle avec une fréquence de (07) ces femmes insistent aussi sur l'importance du diplôme qui leur confère aussi la possibilité de bénéficier des programmes d'aide à l'investissement. Ces formations leurs ont permis d'acquérir un savoir théorique et pratique qui leur donne la possibilité de fréquenter et de maîtriser ce domaine entrepreneurial et de choisir aussi l'activité de l'entreprise. Une enquêtée a déclaré que [propriétaire et gérante d'une entreprise de production industrielle de laiterie et vêtements, âgée de 45 ans].

Avoir de l'expérience, acquise grâce à des activités antérieures, permet à ces femmes de mieux connaître leur domaine et leur travail et par conséquent à créer leur propres entreprises avec une fréquence de (05), une enquêtée exprime que [propriétaire et gérante d'une école privée de formation professionnelle, âgée de 43ans].Le don et l'esprit créatif chez les femmes entrepreneures interrogées fait foi aussi dans l'idée de création d'entreprise qui se manifeste par une fréquence de 03.

De même pour l'amour du métier avec une fréquence de 03, ce facteur est alimenté par des goûts et des raisons psychologiques provenant de la femme elle-même qui l'influence à créer son entreprise et puis la guider à réaliser ses ambitions et satisfaire son estime de soi.

En dernière position vient la catégorie des « autres » avec une fréquence de 03 qui contient deux sous catégories: La première est « un domaine qui marche » avec une fréquence de 02 ce qui explique la capacité de cette enquêtée à détecter une opportunité et puis pouvoir la saisir. La vision des gestionnaires comme *Bygrave* et *Hofer* sur l'entrepreneur qu'on a déjà évoqué dans le premier chapitre de la partie théorique en le considérant comme¹⁰, et la deuxième qui est« le chômage » avec une seule fréquence c'est-à-dire que cette enquêtée était en situation de chômage avant la création de son entreprise, elle a eu l'idée de la créer pour assurer son propre emploi.

A cet effet, on constate que les principales sources d'idées de création d'entreprise chez les femmes entrepreneures d'AKBOU sont liées à l'influence de la famille, l'héritage et l'entourage, puis au diplôme et plus au moins à l'expérience.

6.2. Le processus de création d'entreprise chez nos enquêtées

Comme nous l'avons déjà présenté avant, le processus de création de l'entreprise est constitué généralement de dix (10) étapes qui sont l'idée de création, le projet personnel, l'étude du marché, les prévisions financières, trouver des financements, les aides, le choix du statut juridique, les formalités de création, l'installation de l'entreprise et les premiers mois d'activités. Mais puisque l'ensemble des entreprises de nos enquêtées sont soit des très petites soit des petites entreprises, **les étapes du processus de création de leurs entreprises se résume comme suite :**

La première étape consiste à avoir une idée de création d'entreprise qui est majoritairement influencée par la famille, l'héritage et l'entourage, le diplôme dans le domaine investi ou l'expérience acquise grâce à des activités antérieures comme nous l'avons déjà présenté en détail. Puis il y a la seconde étape qui est la prévision financière où nos enquêtées mesurent les exigences financières de leurs projets qui vont être financés soit par leurs propres fonds soit par le soutien de leurs familles qui sont généralement le père ou l'époux, et/ou par les organismes publics comme nous l'avons détaillé et après avoir eu l'idée des exigences financières du projet, vient la troisième étape qui consiste en le choix du statut juridique de l'entreprise qui est majoritairement une personne physique chez nos enquêtées et puis la quatrième étape qui se focalise sur le choix de l'organisme public qui va financer le projet et la préparation du dossier nécessaire. Après avoir eu accès à ces financements, nos enquêtées passe à la cinquième étape qui consiste à trouver le local pour l'installation de l'entreprise pour pouvoir l'aménager par le matériel et la matière première achetée par leurs propres fonds ou par ceux fournis par les organismes publics et puis vient en sixième et dernière étape le recrutement du personnel qui se fait selon les réponses de nos enquêtées soit par le biais de leurs famille et connaissance ou par le biais des organismes publics (ANEM, CFPA...etc.)

6.3. Les obstacles rencontrés lors de la création et les solutions adoptées par les femmes entrepreneures interrogées:

Nous exposerons dans cet élément les différents obstacles rencontrés par nos enquêtées lors du processus de création d'entreprise, les solutions adoptées pour les résoudre et connaître l'origine du capital investi par ces femmes entrepreneures.

L'obstacle le plus manifesté chez les femmes entrepreneures interrogées est la lenteur administrative « bureaucratie, corruption...etc. » avec une fréquence de 14 ; ce phénomène est généralement lié à l'absence d'ordre et d'organisation dans ces administrations ou à la complexité et la pluralité des procédures, cela se répercute négativement sur la motivation et l'engagement entrepreneurial de ces femmes, soit dans la création de leur projet ou dans son extension , Comme l'affirme une [propriétaire d'un atelier de confection industriel, âgée 40 ans]

Nos enquêtées se plaignent aussi des obstacles de financement et de matériel avec une fréquence de 14 car ces projets sont très coûteux et malgré l'existence des financements auprès des banques ou des organismes d'aide à l'investissement, ces derniers exigent toujours un apport personnel et des conditions très délicates à remplir. En ce qui concerne le matériel les femmes interrogées trouvent de grandes difficultés dans l'approvisionnement à cause de l'indisponibilité des produits. On constate aussi que

lors de la création, les femmes entrepreneures interviewées éprouvent des difficultés d'ordre socioculturel de genre avec une fréquence de 09. Ce type de problème est spécifique à la geinte féminine d'où les femmes entrepreneures sont moins libre que les hommes ce qui limite leurs déplacements, fréquentations, et leurs initiatives individuelles car la société considère toujours que le monde de la femme est à l'intérieur de la maison et que l'extérieur est un monde masculin ; à partir de là, la femme entrepreneures doit toujours se justifier auprès de sa famille, son époux et même envers son entourage.

La concurrence et l'instabilité du marché semblent le quatrième obstacle que ses enquêtées ont rencontré lors de la création avec une fréquence de 04, vu la grande activité entrepreneuriale que connaît la région d'AKBOU d'un côté et d'un autre coté le manque d'expérience dans le domaine entrepreneurial au début de création ce qui rend encore plus difficile de se stabiliser sur le marché. Puis vient en dernier lieu les obstacles d'ordre professionnels avec une fréquence de 02, lié à la rareté de la main d'œuvre qualifiée. Cela est dû à l'offre de formation des organismes formateurs qui ne répondent pas aux attentes et aux exigences de ces entreprises. On déduit donc que les obstacles les plus fréquents chez nos enquêtées sont liés à la lenteur administrative qui démotive est freine nos enquêtées dans la concrétisation de leurs projets, suivi en deuxième rang par des obstacles d'ordre financier et matériel et plus au moins les obstacles de société c'est-à-dire des obstacles socioculturels de genre qui agissent toujours au détriment de la femme entrepreneure.

Les solutions adoptées par les femmes pour résoudre les problèmes rencontrés lors de la création d'entreprise :

Il est à signaler que la quasi-totalité des femmes entrepreneures interrogées font généralement appel à leurs familles pour les soutenir lors de la création. D'après les réponses de nos interviewées, les recours les plus fréquents de ses femmes entrepreneures sont souvent orientées vers le père et l'époux pour surmonter l'ensemble des obstacles cités. Cela prouve l'engagement, l'implication et la participation de la famille dans la prise de décision de l'avenir de l'entreprise, elles font appel à eux pour pouvoir débloquer et accélérer les procédures, gagner du temps lors de la création et concrétiser leurs projets. Ce genre de recours est préférable chez nos enquêtées du fait qu'il leur procure une certaine facilité d'accès, une confiance partagée assurée par leur appartenance à la même famille et aussi une souplesse, c'est-à-dire, que ces membres de la famille n'attendent rien en retour.

Le recours aux amis et connaissances lors de la création constitue la deuxième solution pour ces femmes entrepreneures qui est d'après nos entretiens une solution très rare est très évitable par ces entrepreneures du fait que la famille leur confère tout le soutien nécessaire, affirme que une [propriétaire d'un atelier de couture, âgée de 45 ans]

De ce fait, on constate que les femmes entrepreneures interrogées ont eu recours à des ressources financières familiales avec une fréquence de 15, ce type de ressource confère à ces enquêtées une certaine facilité dans leur mobilisation vu qu'elles proviennent en premier lieu des parents et/ou de l'époux. Ces enquêtées affirment toutes leurs préférences pour ce genre de financement qui se caractérise par la confiance et la sécurité entre les parties prenantes et même une certaine souplesse dans les délais de remboursement.

En deuxième position vient l'apport personnel ou le fond propre avec une fréquence de 08, ces enquêtées affirment que malgré qu'elles ont épargné de l'argent accumulé grâce aux activités exercées avant la création de l'entreprise mais cela reste toujours insuffisant vu la cherté de leurs

projets et c'est pour cela qu'elles font recours à des financements soit auprès de leurs familles ou auprès des organismes publics.

En troisième position vient les sources de financement de la part des organismes publics (ANSEJ, ANGEM, CNAC et banques) avec une fréquence de 07. Les femmes entrepreneures interrogées affirment que cette source de financement est très précieuse, car ça les a beaucoup aidé dans la création et la concrétisation de leurs projets et leurs rêves. Ces organismes ont contribué à faire sortir la femme du foyer et à participer à l'activité économique et puis à absorber le chômage et cela en dépit de toutes les complexités liées aux dossiers et aux remboursements malgré que les femmes entrepreneures d'AKBOU manifestent encore des contraintes envers ce type de financement, une enquêtée que pour elle, la dette est une source de motivation cruciale [propriétaire d'un atelier de couture, âgée de 45 ans]

On déduit que la source du capital investi par nos enquêtées pour financer leurs projets sont d'abord les ressources familiales. Le recours à ce type de financement est motivé par la sécurité et l'assurance qu'il leur confère, parce qu'il provient des membres de la famille des parents ou de l'époux et puis aussi par l'apport personnel, mais malgré cela nos enquêtées se trouvent toujours dans le besoin et c'est pour cela qu'elles font appel à un troisième type de financement provenant des organismes publics ce dernier a pris la troisième place dans ce tableau parce que ces femmes sont réticentes du fait de sa complexité causée par la lenteur administrative de ces organismes comme on l'a abordé dans les obstacles rencontrés lors de la création de l'entreprise par les femmes entrepreneures.

6.5. Le remboursement des dettes :

D'après les données précédentes, qui illustrent l'origine du capital investi, on a constaté que nos enquêtées ont fait appel à deux types de crédits: familial et public à cause de l'insuffisance de leurs fonds propres. Et d'après nos entretiens, l'ensemble de nos enquêtées affirment qu'elles ont remboursé leurs dettes dans les délais, mais elles mettent l'accent sur la difficulté de rembourser leurs dettes au début du projet par défaut d'expérience, manque de clientèle ce qui rend difficile d'avoir une place sur le marché, mais une fois qu'elles ont dépassé cette période, ces entrepreneures affirment que leurs entreprises ont suffisamment de travail, ce qui leur garantit une place dans le marché et par conséquent de rembourser leurs dettes dans les délais.

Il a été constaté que la majorité des femmes entrepreneures interrogées d'AKBOU tissent beaucoup plus des relations d'ordre professionnel vis-à-vis d'autres entrepreneures avec une fréquence de 06, la nature de cette relation peut se diversifier sur plusieurs rapports au travail comme l'approvisionnement, la sous-traitance, achat et vente, échange d'informations, dépannage, formation des salariés... etc.

La deuxième catégorie est celle des relations amicales avec une fréquence de 02 qui sont souvent des relations avec des gens de la même région ou des anciens camarades de classe ou de travail. Suivi de la catégorie qui n'a aucun contact avec d'autres entrepreneurs représentée avec une fréquence de 02 cela est lié à la nature de l'activité d'un côté et d'un autre côté par défaut de temps. Une enquêtée exprime que [propriétaire d'une crèche âgée de 36 ans].

Enfin, on déduit que l'enrichissement et la diversification des relations entre les entrepreneurs permettent la naissance des réseaux d'entrepreneurs ce qui génère un climat de solidarité et de coopération entre eux et par conséquent de développer la culture d'entreprise. Donc la création d'entreprise chez nos enquêtées malgré tous les obstacles administratifs de financement de

genre ou autres, la famille reste le recours le plus manifeste de nos enquêtées, il est aussi important de dire que les organismes publics de l'aide à l'investissement (ANSEJ, ANGEM, CNAC...etc.) font foi dans la création des entreprises des femmes entrepreneures interrogées. D'après les réponses de nos interviewées, on constate l'émergence des réseaux d'entrepreneures dans la région d'AKBOU du fait de la diversification des relations de nos enquêtées avec d'autres entrepreneures que ce soit dans le même domaine ou dans d'autres. Le rôle de ces réseaux consiste d'abord au démarrage de l'entreprise et à la recherche de contacts pour trouver les ressources essentielles à ce démarrage. Le second favorise les échanges dans les deux sens. Le troisième rend le réseautage proactif au point de stimuler la croissance de l'entreprise. Alors on peut dire que ces femmes entrepreneures possèdent un capital social important qui les a soutenues tout au long du processus de création de l'entreprise.

7. Le capital personnel des femmes entrepreneures d'AKBOU et sont rôles dans la création et la gestion d'entreprise :

Cet élément chapitre se focalisera principalement sur le traitement du capital personnel des femmes entrepreneures d'AKBOU à savoir (l'expérience, la formation initiale et la formation professionnelle) et leur rôle dans la création et la gestion d'entreprise, tout en illustrant les obstacles liés à cette dernière.

7.1. Le capital personnel des femmes entrepreneures d'AKBOU :

Dans cet élément, nous nous intéresserons à la démonstration du rôle de l'expérience acquise durant la situation professionnelle antérieure (avant la création d'entreprise), la formation initiale et professionnelle des femmes entrepreneures interrogées et leur rôle dans la création et la gestion d'entreprise.

On a constaté que 05 de nos enquêtées étaient en situation salariale avant la création de leurs entreprises, ces femmes sont souvent celles qui ont assez d'expérience pour lancer et gérer leurs entreprises. Les femmes de cette catégorie, toutes, affirment qu'elles ont déjà travaillé dans le même domaine investi avant la création, cela explique d'un côté leurs mécontentements d'être de simples employées, c'est pourquoi elles optent de plus en plus pour l'autonomie et l'indépendance en créant leurs propres entreprises. D'un autre côté, c'est ce qu'ils les a influencé dans le choix du domaine et de l'activité car elles expriment une facilité dans la préparation du projet que ce soit le dossier ou l'installation et l'aménagement de leur entreprise par ce qu'elles connaissent très bien cette activité comparée à celle qu'elles ne connaissent pas et parce que aussi ça leur facilite la maîtrise de toutes les tâches de gestion comme : savoir sélectionner le personnel qu'il faut, le produit et le matériel adéquat, attirer la clientèle, connaître les fournisseurs, le statut juridique le plus adéquat pour l'activité et surtout le savoir-faire, c'est-à-dire l'aspect technique de l'activité. Une sur 08 de nos enquêtées était en formation professionnelle, cette catégorie est issue soit d'un échec scolaire et /ou par besoin de formation pour bénéficier des programmes d'aides à l'investissement ou par exigence de l'activité, cette catégorie se caractérise par le manque d'expérience comme l'a exprimé l'une de nos interviewées [propriétaire d'un atelier de couture âgée de 45 ans]

Une femme sur 08 de nos enquêtées était étudiante avant la création de l'entreprise. La création de son entreprise va de même avec le diplôme obtenu, cette catégorie est sans expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat contrairement à la catégorie des femmes au foyer représenté avec une seule femme. Cette dernière malgré qu'elle fût au chômage, elle a quand même une certaine expérience dans la maîtrise de la tâche elle-même puisque qu'elle a travaillé pendant des années en noire chez elle.

Cela tableau démontre que la grande majorité des femmes entrepreneures d'AKBOU sont celles ayant

exercés des activités antérieures dans le même domaine investi, ce qu'il leur donne assez d'expérience et d'avantage lors du processus de création et par la suite dans la gestion de l'entreprise. D'après ce tableau, on remarque que le rôle de la formation initiale dans la maîtrise des activités se manifeste majoritairement dans la maîtrise de l'aspect technique avec une fréquence de 07. Cet aspect se focalise sur le savoir-faire de nos enquêtées dans la réalisation de la tâche elle-même. Ce que nous a confié une [propriétaire d'une entreprise d'entretien et de nettoyage, âgée de 45 ans]

Puis vient en deuxième position l'aspect administratif avec une fréquence de 05, on a remarqué dans cette catégorie que la majorité de ces enquêtées ont un niveau d'instruction soit universitaire ou bien un niveau terminal qui permet de maîtriser ses tâches administratives, sauf une seule enquêtée qui a un niveau de 9ème AF d'où la nature de son activité n'a pas vraiment une grande ampleur administrative « boulangerie ». Ses tâches consistent généralement à la compréhension des documents administratifs provenant soit des organismes externes publics ou privés tel que les banques les impôts, les entreprises de sous-traitance, les importateurs, les transporteurs, etc. Soit internes comme les bilans, le pointage et la rémunération des salariés, la comptabilité de l'entreprise, etc.

La formation initiale des femmes entrepreneures interrogées comme moyen d'accès à des formations professionnelles est représentée dans ce tableau avec une fréquence de 04, vu que l'accès à la formation professionnelle exige un certain niveau d'instruction.

On constate aussi que l'ensemble de nos enquêtées affirment que la formation initiale fait foi dans la maîtrise et la gestion des activités de l'entreprise.

Il est à retenir que 06 femmes entrepreneures interrogées sur 08 ont suivi des formations après la création de l'entreprise, le perfectionnement et la mise à jour des connaissances est représentée avec une fréquence de 04, les femmes de cette catégorie affirment que leur domaine est en perpétuel évolution qui nécessite toujours de suivre la nouveauté et d'être tout le temps à jour, une enquêtée affirme que [propriétaire d'un atelier de couture, âgée de 45ans]

L'adaptation et la familiarisation de nos enquêtées avec l'activité semble être l'une des raisons de recours à la formation avec une seule fréquence et de même pour pouvoir décrocher un crédit auprès des organismes d'aides à l'investissement qui est représenté aussi avec une seule fréquence.

Il est à signaler que deux de nos enquêtées affirment qu'elles n'ont pas suivi des formations après la création de l'entreprise, cela est dû au manque de temps parce qu'elles sont submergées par la charge des activités de l'entreprise, les responsabilités familiales et le temps qu'exige ces formations.

Le besoin actuel des femmes entrepreneures en formation :

D'après les réponses de nos enquêtées, on constate que 06 sur 08 des femmes entrepreneures interviewées n'expriment pas actuellement un besoin de formation, elles affirment qu'elles maîtrisent l'ensemble des tâches et exigences de leurs entreprises, Alors que 02 sur 8 de nos enquêtées expriment un besoin actuel de formation. La première a besoin de formation pour pouvoir dominer le marché grâce à une nouvelle technologie qui exige une maîtrise de haute performance.

La deuxième exprime un besoin actuel de formation exigé par la nature de l'activité qui consiste en projets de grandes envergures qui nécessitent une grande maîtrise.

A travers ce constat, on déduit que la plus part de nos enquêtées n'expriment pas un besoin actuel de formation argumenter par leur maîtrise de l'activité, cela prouve la maturité et l'acquisition d'une grande expérience depuis la création de l'entreprise à nos jours.

7.3. La gestion de l'entreprise par les femmes entrepreneures, et les obstacles rencontrés :

Nous abordons dans cet élément la démonstration de la nature des liens et des relations entre les propriétaires d'entreprises interrogées et leurs salariés ainsi que les moyens par lesquels elles les ont recrutés, les obstacles qu'elles rencontrent lors de la gestion quotidienne de l'entreprise y compris la façon avec laquelle elles règlent leurs affaires avec les organismes externes. Lorsque on a posé la question à nos enquêtées : Quelles sont les personnes qui travaillent au sein de votre entreprise ? La fréquence de réponses à cette question est dans un premier lieu de 07, ses enquêtées choisissent les personnes de la famille, d'un côté, pour des raisons de confiance et de sécurité car ses personnes sont généralement l'époux, le père, les frères ou sœurs surtout dans les postes d'activités administratives (poste de responsabilité), d'un autre côté, par un sentiment de devoir vis-à-vis la famille et les proches, c'est ce qu'on appelle en sociologie l'altruisme communautaire, c'est-à-dire que la femmes entrepreneures procède dans ses recrutements par priorité: elle commence par les membres de sa famille et ses proches par reconnaissance du fait qu'ils l'ont soutenu lors de la création de l'entreprise ce qui, généralement, fragilise l'entreprise en matière de compétences, c'est-à-dire que, les candidats aux recrutements ne sont pas sélectionnés à base des exigences du poste en compétences et qualifications mais à base des critères subjectifs qu'on avait cités au début, ce qui est le cas de la majorité des entreprises familiales en Algérie. Une enquêtée nous a révélé que :

Dans un second lieu, les personnes inconnues qui travaillent au sein des entreprises de nos enquêtées sont représentés dans ce tableau avec une fréquence de 06 contrairement à la première catégorie, ce sont des personnes résidentes généralement dans la même région de l'entreprise et occupent des postes d'exécutants.

En troisième lieu, vient la catégorie des ex-apprenties avec une fréquence de 02. Cette catégorie est celle qui est préférée par ces femmes entrepreneures du moment où ce sont elles même qui les ont formé, donc ils répondent exactement aux exigences de l'activité et de l'entreprise.

On déduit que les femmes entrepreneurs interrogées d'AKBOU ne choisissent pas les acteurs de leurs entreprises par rapport à leurs compétences ou qualifications mais elles ont tendance à choisir des acteurs qu'elles connaissent et qui leur inspirent confiance.

On remarque que le moyen de recrutement le plus utilisé par les entreprises de nos enquêtées est celui des organismes de formation et d'emploi, (ANEM, bureau de main d'œuvre et CFPA) qui est exprimé avec une fréquence de 09. L'ANEM offre à ces entreprises une main d'œuvre et c'est elle qui les prend en charge en rémunération, ce qui arrange ces entrepreneures puisque elles ont une main d'œuvre sans charge. De plus, elles évitent de les former puisque ils sont recrutés en CDD et qu'ils vont quitter l'entreprise à la fin du contrat.

Le recrutement par le biais des relations avec les amis, connaissances et clients apparait avec une fréquence de 06, le résultat de ce recrutement dépend du volume des relations que ces femmes entrepreneures peuvent effectivement mobiliser et aussi de la richesse économique, culturel et symbolique, que possède chaque personne qu'elle connaisse et à qui elles sont liées.

Le recrutement par le biais des réseaux familiaux se manifeste par une fréquence de 04. Cette catégorie est exploitée par nos enquêtées dans le but d'avoir une main d'œuvre de confiance et de qualité assurée par la famille qui est elle-même source de confiance, ce moyen aussi est efficace du moment où il n'a aucune charge économique.

Le recrutement par le biais des annonces par les femmes entrepreneures interrogées apparait dans ce tableau avec une fréquence de 04, sauf que ces femmes procèdent ensuite à la sélection des candidats avec un test ou l'étude du CV avant le recrutement final, mais ce genre de procédure s'avère long et

coûteux.

Ça arrive aussi aux femmes entrepreneures interviewées de recevoir des demandes d'emplois avec une fréquence de 02 et qu'elles recrutent soit par un teste ou par CV pour tester leurs capacités puisqu'ils sont des inconnus.

Enfin, on atteste que la réussite de l'action de recrutement chez les femmes entrepreneures interviewées dépend de la mobilisation d'un capital social qui apparait dans l'ordre et la logique suivante : en premier lieu par le biais des relations institutionnelles, puis en deuxième lieu par le biais des relations amicales de connaissance que ce soit interne ou externe à l'entreprise et en troisième lieu par le biais des liens et relations familiales. La gestion courante ou quotidienne de l'entreprise s'avère une mission de grande responsabilité pour les femmes entrepreneures enquêtées, car l'entreprise est souvent exposée aux différents risques et problèmes qui menacent sa stabilité. Donc d'après ces données, on constate que les problèmes les plus réputés sont en premier lieu ceux relatifs aux paiements, d'approvisionnement et lenteur administrative avec une fréquence de 05. Ces genres de problèmes ne sont pas au niveau de l'entreprise mais à l'extérieur de celle-ci.

En second lieu, les problèmes relatifs à la charge de travail et au manque de temps s'expriment par une fréquence de 04. La nature de ce problème est généralement saisonnier comme par exemple la saison d'été ainsi qu'une de nos enquêtées l'avait confirmé.

En troisième lieu, les problèmes relatifs à la rareté de la main d'œuvre et aux problèmes avec les salariés ce manifeste avec une fréquence de 04. Ces femmes se plaignent de la difficulté de trouver une main d'œuvre qualifiée, stable et fidèle à l'entreprise.

En quatrième et dernier lieu, les problèmes relatifs à la clientèle sont d'une fréquence de 02. Dans ce cas-là, le sens du problème relatif au client ne fait pas référence au manque de clientèles, mais selon les révélations de nos enquêtés ceci est relié soit au désintéressement des clients [gérante d'une crèche et maternelle, âgée de 36 ans], soit par ce que le client est une source de pression et de stress [boulangère, âgée de 45ans]

On déduit que les problèmes de gestion les plus fréquents chez nos enquêtées sont ceux relatifs aux paiements, l'approvisionnement et la lenteur administrative suivis par ceux relatifs à la charge du travail et au manque de temps et plus au moins à ceux relatifs à la rareté de la main d'œuvre et les problèmes avec les salariés.

La résolution des problèmes de gestion de l'entreprise par la femme entrepreneure seule est une option avec une fréquence de 05, car ces femmes entrepreneures maîtrisent l'ensemble des tâches de gestion du fait qu'elles ont suivi des formations appropriées en gestion et aussi par leur expérience dans le domaine.

Vu les problèmes que rencontrent nos enquêtées dans la gestion de l'entreprise, le recours aux membres de la famille pour régler certains problèmes de gestion est une autre option chez elles avec une fréquence de 04. Donc ce recours s'oriente généralement vers le père et/ou l'époux pour résoudre ces problèmes de gestion, car d'après les deux tableaux situés en annexes le premier intitulé la fonction des époux de nos enquêtées, le deuxième intitulé la fonction des parents de nos enquêtées, démontre que la majorité des époux et parents de nos enquêtées sont des fonctionnaires qui occupent des postes de responsabilités, ce qui leurs procurent une maîtrise de certaines tâches de gestion et d'administration dont les quelles ils peuvent être d'une aide précieuse dans la résolution des problèmes de gestion de ces femmes entrepreneures. Par rapport à ceux qui sont dans les fonctions libérales ceux-là ont été confrontés aux mêmes obstacles lors de la création de ces fonctions libérales comme la préparation du

dossier, la relation clientèle...etc. Aussi cette catégorie est libre en matière de temps puisqu'ils travaillent pour leur compte, donc ils peuvent laisser leur travail à n'importe quelle heure et donner du temps à ces femmes entrepreneures lorsqu'il y a un problème ou un besoin quelconque de gestion.

Résoudre les problèmes de gestion par la femme entrepreneure et ses salariés est une troisième option qui fait foi dans leur engagement avec une fréquence de 03. Ce type d'engagement existe chez les femmes entrepreneures qui sont très sociables et qui encouragent le travail en équipe car la prise de décision se fait par unanimité avec ses propres salariés qui ne cessent d'être responsabilisés. Plusieurs études et travaux ont mis l'accent sur les spécificités du comportement managérial féminin car ce dernier [LE LOARNE-LEMAIRE. S et autre. 2012. p65] et c'est ainsi que le confirme l'une de nos enquêtées [propriétaire d'un atelier de couture, âgée de 45 ans]

Faire appel aux amis pour régler certains problèmes de gestion est une option que choisissent nos enquêtées avec une fréquence de 02, elles font généralement appel à ce genre de solutions lorsque il s'agit des affaires liées à des organismes externes à l'entreprise, ils interviennent parce que, soit, ils travaillent à l'intérieur de ses administration, soit parce qu'ils connaissent des personnes qui peuvent les aider. On déduit à travers les résultats que la résolution des problèmes de gestion se fait en premier lieu par la femme entrepreneure seule, suivi par le recours à la famille et plus au moins par la femme entrepreneure et ses salariés. Comment nos enquêtées règlent leurs affaires avec les organismes et partenaires.

Lorsque on a posé à nos enquêtées la question comment réglez-vous vos affaires avec les organismes et partenaires ? La tendance des réponses de nos interviewées été comme suite : Par rapport à la première catégorie 08 sur 15, des réponses affirment que ces organismes ne fonctionnent pas réglementairement, ils sont trop long et que souvent elles se trouvent dans l'obligation de faire appel à leurs familles ou connaissances pour les aider à régler leurs affaires. Une enquêtée nous a révélé que [propriétaire d'une entreprise d'entretien et nettoyage, âgée de 45 ans], une autre enquêtée rajoute [propriétaire d'une promotion immobilière, âgée de 42ans] Alors que pour la deuxième catégorie, 07 sur 15 des réponses affirment que ces organismes fonctionnent réglementairement et que ces femmes n'ont aucun problème dans leurs procédures avec ces organismes car tout dépend de l'attitude de l'entrepreneure avec ses organismes, c'est-à-dire que si l'entrepreneure respecte le règlement et les délais, il n'aura aucun problème.

De ce fait la situation des femmes entrepreneures interrogées avant la création de l'entreprise, car la majorité de ces femmes étaient en situation salariale ou elles ont exercé des activités dans le même domaine investi, ce qui leur a donné assez d'expérience pour les aider dans la création et la gestion de l'entreprise. D'après ces femmes, la formation initiale était d'un grand soutien, pour améliorer leur savoir-faire, maîtriser les tâches administratives et puis avoir l'accès à des formations en équivalence avec leur niveau d'instruction, mais malgré cela, elles n'hésitent pas à faire des formations professionnelles pour être à jours, se perfectionner, s'adapter à l'activité et puis aussi pour pouvoir décrocher un crédit auprès des organismes d'aides à l'investissement. D'après ce constat, on comprend que les femmes entrepreneures d'AKBOU ont un capital personnel assez riche qui leurs permettent d'assumer leurs missions entrepreneuriale

Présentation des résultats:

Ce travail de recherche que nous avons effectué autour du rôle du capital personnel et social dans la création des PME auprès des femmes activant dans la région d'AKBOU, nous a accordé la possibilité de vérifier nos hypothèses et de répondre à nos questions de recherche et cela à travers les résultats que

nous diffuserons dans cet élément :

Les résultats qui sont relatifs à notre première hypothèse résument que : La moitié de nos enquêtées ont un niveau d'instruction universitaire avec une fréquence de 04 alors que les deux autres, l'une a un niveau de terminal et l'autre un niveau de 09ème AF. Par rapport à l'expérience, la majorité de nos enquêtées étaient en situation salariale avant la création de leurs entreprises avec une fréquence de 05, les femmes de cette catégorie affirment qu'elles ont exercées des activités dans le même domaine investi avant la création de l'entreprise, ce qui leur a procuré assez d'expérience pour créer et gérer leurs entreprises, alors que les autres entrepreneures n'avaient pas d'expérience.

Les femmes entrepreneures interrogées affirment toutes que leurs formations initiales étaient bénéfique pour la création et la gestion de leurs entreprises, donc cette formation initiale est d'un grand soutien dans un premier lieu dans l'aspect technique « savoir-faire » avec une fréquence de 07.

Le recours à la formation après la création de l'entreprise est une réalité qui se manifeste chez nos enquêtées, ces femmes affirment que les raisons de leur recours à la formation après la création est dû, dans un premier temps, à des raisons de perfectionnement et de mise à jour, puis dans un second temps, à des raisons d'adaptation et de familiarisation avec le domaine entrepreneurial et l'activité de l'entreprise, puis en dernier temps, à décrocher un crédit auprès des dispositifs mis en place par l'État grâce au diplôme que leurs confèrent cette formation, ce qui confirme notre première hypothèse.

Les résultats qui sont relatifs à notre deuxième hypothèse concluent que : L'existence d'une culture entrepreneuriale dans l'entourage proche de nos enquêtées est une réalité fréquente avec une fréquence de 05. La principale source d'idée de création d'entreprise de nos enquêtées est issue dans un premier lieu, d'une influence et d'une orientation de la part de la famille, l'héritage et l'entourage avec une fréquence de 09. Les obstacles les plus rencontrés lors de la création de l'entreprise par nos enquêtées, sont la lenteur administrative avec une fréquence de 14 et de même pour le financement et les matériels avec une fréquence de 14 aussi, suivi des obstacles socioculturels de genre avec une fréquence de 09.

Pour résoudre ces problèmes rencontrés lors de la création d'entreprise, l'ensemble de nos enquêtées préfèrent la famille comme première solution à leurs problèmes et plus précisément le père et l'époux, puis vient en deuxième solution le recours aux amis et aux connaissances. L'origine du capital investi par les entrepreneures interrogées consiste généralement en les ressources familiales et dans la majorité des cas sont le père et l'époux, avec une fréquence de 15, suivis de l'apport personnel et puis en dernière position les dispositifs mis en place par l'État (les organismes publics). Il s'avère aussi que nos enquêtées tissent des relations avec d'autres entrepreneures dont le premier type de relations est d'ordre professionnels avec une fréquence de 06, le deuxième type est d'ordre amicales, ce qui confirme notre deuxième hypothèse.

Conclusion :

Cette investigation nous a permis de concrétiser notre objectif de recherche, dans la mesure où il a répondu à la question principale, qui consiste à savoir, comment ces femmes entrepreneures de la région d'AKBOU, ont réussi à concrétiser leurs projets et devenir entrepreneures ?

La réponse à cette question consiste à dire que le capital personnel et social, sont des facteurs incontournables pour toute création et gestion d'entreprise, car d'après notre enquête de terrain ces femmes entrepreneures rencontrent une réalité difficile, qui leur complique la concrétisation de leurs projets entrepreneuriaux et qu'elles ont pu dépasser grâce à un capital extra économique, par la mobilisation de leurs relations familiales, amicales et institutionnelles, qui les ont aidé à surmonter

cette étape cruciale et que juste après la création, ces femmes sont confrontées à d'autres types de problèmes qui sont liés à la gestion de l'entreprise qu'elles ont surmonté grâce à leurs expériences, leurs formations initiales et professionnelles.

Les entreprises créées par les femmes de la région d'AKBOU sont souvent des très petites ou petites entreprises mais rarement des moyennes, alors que la grande entreprise est quasiment absente et qu'elles investissent dans la majorité des cas dans le secteur des services ou l'artisanat. Alors n'est-il pas important de s'interroger sur l'avenir de la moyenne et la grande entreprise féminine algérienne et plus particulièrement sur celles de Bejaia après avoir consacré des années à l'étude des entreprises masculines algériennes ? N'est-il pas important aussi de s'interroger sur l'avenir des autres secteurs d'activités telle que l'industrie ? Évidemment, c'est dans cette logique d'idées qu'il faut mener une recherche approfondie pour déceler d'éventuelles suggestions qui peuvent susciter de l'intérêt au domaine de l'entrepreneuriat féminin et ouvrir de nouvelles brèches et perspectives sociologiques en Algérie, car l'insertion de la femme dans la grande entreprise et dans d'autres secteurs d'activités lui donnerait d'un côté une nouvelle position et statut social et d'un autre côté, bouleverserait tout les aspects, que ce soit économiques, politiques, culturels et même sociétaux du fait qu'elle a sombré depuis le début des années 90 à l'étude des PME algériennes

Bibliographie

¹ BOURDIEU. P.1980.p2

² LANCIANO-MORANDAT. C. et autre.2009.p 180

³ SCHMITT. C.2008.P283.284

⁴ Ibid. p 284

⁵ SCHMITT. C.2008.P283.284

⁶ Ibid. p 284

⁷ CHALAL. F.2011.p33

⁸ CORNET. A et CONSTANTINIDIS. C. 2004. p194-195.

⁹ CHALLAL.F.in références.2014. p153

¹⁰ DANY. F.2002. p09

- ADDI Lahouari. Les mutations de la société Algérienne famille et lien social dans l'ALGERIE contemporaine). Edition la découverte, Paris,1999.
- BOUTEFNOUCHET Mostafa. La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes, SNED, Alger, 1982.
- LELOARNE-LEMAIRE Sevrine et autres. Femmes et entrepreneur, c'est possible !, Edition Person, France, 2012.
- SCHMITT Christophe. Regards sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales, Presse Universitaire du Québec, Canada, 2008.
- CHALLAL Ferroudja. Les stéréotypes de genres: « frein a l'entrepreneuriat féminin », In Référence, Revue semestrielle de la faculté des sciences humaines et sociales, Université de Bejaia, N^o2 1^{er} semestre, 2014.
- CHALLAL Ferroudja ; Les trajectoires personnelles et socioprofessionnelles des femmes entrepreneures en Algérie, le cas des femmes entrepreneures de la Wilaya de Bejaia, Magister, faculté des sciences humaines et sociales, Université A. Mira de Bejaia, 2011.
- Algérie presse service. « une évolution annuelle de 14% du tissu de L'entrepreneuriat féminin » Accueil

- Economie. Agence nationale de développement de l'investissement, Jeudi 12 juin 2014 a 17 :44
<http://WWW.aps.dz/economie PDF>, consulté 26/11 /2014.
- BOURDIEU Pierre ; « Le capital social, in acte de la recherche en sciences sociales »Vollume3, janvier 1980, <http://WWW.persee.fr>, consulté le 08 /11/2014.
 - DANY Françoise ; « Cadre et entrepreneuriat mythe et réalité » Cadres, Dynamiques, Représentations Entreprises, Sociétés, 2002, <http://gdr-cadres.cnrs.fr,PDF> consulté Le 15/02/2015.
 - LANCIANO-MORANDAT...etc., « Le capital social des entrepreneurs comme indice de l'émergence « Revue d'économie industrielle, 128, 04^{eme} trimestre 2009, <http://rei.revues.org/4082>.
 - Le soir d'Algérie, « développement de l'entrepreneuriat féminin (les femmes arabes se concertent a Alger) », Mardi 26/02/2013 (en ligne).
 - CORNET Annie ; CONSTANTINIDIS Christina, Entreprendre au féminin, Revue française de gestion ; N° 151 France ,2004.